

Familiarisez-vous avec ces nouvelles informations!

> Les pictogrammes de danger

Ils sont associés aux produits chimiques en fonction des dangers qu'ils présentent.



Ces produits peuvent exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...



Ces produits peuvent s'enflammer, suivant le cas :

- au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique...;
- sous l'effet de la chaleur, de frottements...;
- au contact de l'air;
- au contact de l'eau, s'ils dégagent des gaz inflammables (certains gaz s'enflamment spontanément, d'autres au contact d'une source d'énergie – flamme, étincelle...).



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion s'ils sont en présence de produits inflammables. On les appelle des produits comburants.



Ces produits sont des gaz sous pression contenus dans un récipient. Certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur : il s'agit des gaz comprimés, des gaz liquéfiés et des gaz dissous. Les gaz liquéfiés réfrigérés peuvent, quant à eux, être responsables de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.



Ces produits sont corrosifs, suivant les cas :

- ils attaquent ou détruisent les métaux;
- ils peuvent ronger la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



Ces produits rentrent dans une ou plusieurs de ces catégories :

- produits cancérogènes : ils peuvent provoquer le cancer;
- produits mutagènes : ils peuvent modifier l'ADN des cellules et peuvent alors entraîner des dommages sur la personne exposée ou sur sa descendance (enfants, petits-enfants...);
- produits toxiques pour la reproduction : ils peuvent avoir des effets néfastes sur la fonction sexuelle, diminuer la fertilité ou provoquer la mort du fœtus ou des malformations chez l'enfant à naître;
- produits qui peuvent modifier le fonctionnement de certains organes comme le foie, le système nerveux... Selon les produits, ces effets toxiques apparaissent si l'on a été exposé une seule fois ou bien à plusieurs reprises;
- produits qui peuvent entraîner de graves effets sur les poumons et qui peuvent être mortels s'ils pénètrent dans les voies respiratoires (après être passés par la bouche ou le nez ou bien lorsqu'on vomit);
- produits qui peuvent provoquer des allergies respiratoires (asthme, par exemple).



Ces produits empoisonnent rapidement, même à faible dose. Ils peuvent provoquer des effets très variés sur l'organisme : nausées, vomissements, maux de tête, perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort.



Ces produits chimiques ont un ou plusieurs des effets suivants :

- ils empoisonnent à forte dose;
- ils sont irritants pour les yeux, la gorge, le nez ou la peau;
- ils peuvent provoquer des allergies cutanées (eczémas);
- ils peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges.



Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...).



> Quelques mots des phrases types décryptés

Explosion en masse :

explosion pratiquement instantanée de la quasi-totalité de la quantité de produit présente.

Blessures cryogéniques :

blessures provoquées par le froid.

Matières auto-échauffantes :

matières qui peuvent s'échauffer spontanément par réaction avec l'air et sans apport d'énergie et peuvent s'enflammer.

Matières combustibles :

matières qui peuvent brûler.

Gaz inerte :

gaz utilisé pour remplacer l'oxygène afin d'éviter toute réaction entre cet oxygène et les autres matières présentes, par exemple les incendies et les explosions.

Sources d'ignition :

sources d'inflammation telles que les étincelles, les flammes, les surfaces chaudes, l'électricité statique...

Anomalies génétiques :

anomalies de l'ADN.

> Un document pour en savoir plus : la fiche de données de sécurité

La fiche de données de sécurité est un document de quelques pages qui complètent les informations qui figurent sur l'étiquette. Elle est disponible sur votre lieu de travail pour beaucoup de produits chimiques et notamment, pour la très grande majorité de ceux dont l'étiquette alerte sur un danger. Consultez-la !

Étiquettes de produits chimiques

Attention, ça change!



PRODUITS CHIMIQUES



L'ÉTIQUETAGE ÉVOLUE

A votre travail ou à la maison, vous utilisez des produits chimiques. Vous êtes concernés.

L'étiquette des produits chimiques: une source importante d'informations

Les produits chimiques sont étiquetés afin de vous informer sur les dangers qu'ils présentent pour votre santé et pour l'environnement.

L'étiquette précise également les précautions à prendre lors de l'utilisation de ces produits, les consignes pour leur stockage, leur élimination et ce que vous devez faire en cas d'accident.

Toutes les informations figurant sur l'étiquette doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Jusqu'ici, les étiquettes ressemblaient à ce modèle :



Attention, la réglementation change! Les étiquettes aussi!

La réglementation définissant le contenu de l'étiquette est modifiée : les informations à mentionner sur l'étiquette vont changer.

Petit à petit, les étiquettes que vous connaissez vont être remplacées : au fil des prochains mois, des prochaines années, vous allez voir apparaître de nouvelles étiquettes sur les produits chimiques que vous utilisez.

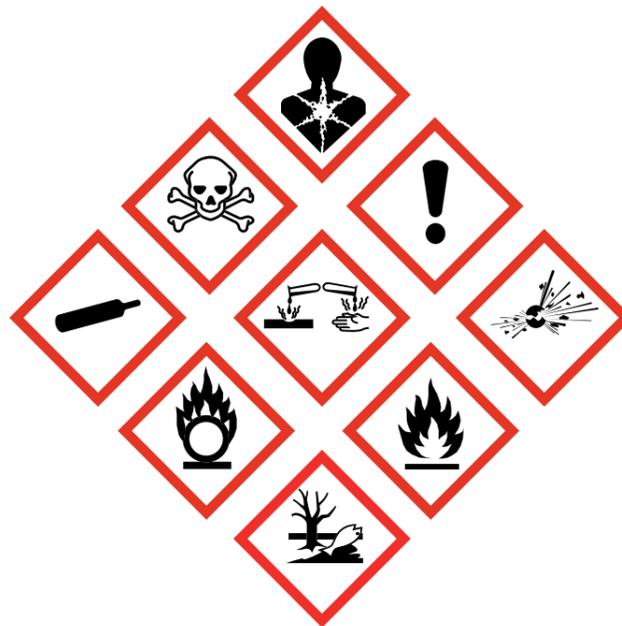
➤ Avec la nouvelle réglementation, les symboles et les indications de danger que vous aviez l'habitude de décoder vont être remplacés par des pictogrammes de danger :

Symboles et indications de danger actuels



Certains de ces pictogrammes ressemblent aux symboles que vous avez déjà l'habitude de voir. Attention: ils ne représentent pas forcément les mêmes dangers et ne sont pas systématiquement associés aux mêmes produits chimiques.

Nouveaux pictogrammes de danger



➤ De nouveaux mots (appelés mentions d'avertissement) vont apparaître :

« **DANGER** » ou « **ATTENTION** ».

Le mot « **DANGER** » sera associé aux produits chimiques les plus dangereux.

➤ De nouvelles phrases types vont remplacer celles que vous aviez l'habitude de lire.

Certaines d'entre elles (notamment les mentions de danger) continueront de vous renseigner sur les dangers. D'autres phrases (essentiellement les conseils de prudence) indiqueront toujours comment bien stocker, manipuler, éliminer les produits chimiques, que faire en cas de fuite ou d'accident.

• Exemples de mentions de danger

- Liquides et vapeurs très inflammables.
- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Exemples de conseils de prudence

- Ne pas respirer les vapeurs.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux), enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.
- Garder sous clef.

Attention : certains dangers ne sont pas symbolisés par un pictogramme. C'est pourquoi il est très important de lire entièrement l'étiquette.

Exemple d'une nouvelle étiquette

Pictogrammes de danger

Société BONCOLOR
1 bis, rue de la source 92390 PORLY
Tél. : 01-23-45-67-89

TRICHLOROÉTHYLÈNE

DANGER

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Conseils de prudence

N° CE 201-167-4

AVERTISSEMENT

Les informations figurant sur cette étiquette sont données à titre indicatif. Elles doivent être complétées et/ou modifiées, en tant que de besoin, conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 (règlement CLP) publié au *Journal officiel de l'Union européenne* n° L353 du 31 décembre 2008. Pour en savoir plus, consulter www.inrs.fr



Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
30, rue Olivier-Noyer 75680 Paris cedex 14 • Tél. 01 40 44 30 00 • Fax 01 40 44 30 99 • Internet : www.inrs.fr • e-mail : info@inrs.fr

Édition INRS ED 6041

2^e édition • réimpression février 2009 • 62 000 ex. • ISBN 978-2-7389-1761-4 • © INRS, 2008 • Création illustration et maquette : Sophie Boulet